

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière, g.m.a., niv. 1 de la susdite municipalité que :

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 427 et ses amendements concernant le lot 6 194 531 appartenant à Jason Benoit situé au 880 rue Saint-Antoine à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village sera étudiée par le conseil à Notre-Dame.

La dérogation vise à :

- autoriser l'installation d'une remise dans la cour avant (secondaire) à 3.11 mètres de l'emprise de la rue Matthieu. Celle-ci serait dissimulée en partie par la présence d'arbres, d'une clôture et d'une haie le long de la rue Matthieu.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le lundi 11 août 2025 à 20h00 en la salle du conseil municipal située au 541, rue Notre-Dame à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 15^e jour de juillet 2025.

Isabelle Dumont
Directrice générale/greffière-trésorière, g.m.a., niv. 1